

## PRISE EN CHARGE DE VOS FRAIS DE FORMATION PAR LE FIF PL JUSQU'À 250€ PAR AN ET PAR AVOCAT

### MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FIF PL

#### Si vous êtes avocats, professionnel libéral !

Adresser **avant de débiter votre formation** une demande de prise en charge auprès du [FIF PL](#) (pour les avocats non salariés) :

- par courrier AR au **FIF PL** - 104, rue de Miromesnil, 75384 Paris Cedex 08
- Remplir le [formulaire de prise en charge](#)

Compléter la demande de prise en charge en adressant au [FIF PL](#) les documents suivants :

- un devis et le programme détaillé de la formation choisie : [cliquez-ici](#)
- une attestation de compte à jour [URSSAF](#)
- un RIB (relevé d'identité bancaire)

Adresser ensuite au [FIF PL](#), les attestations et la facture acquittées délivrées par LEXBASE.



**Sont également éligibles les formations d'une durée minimale de 4H correspondant à une prise en charge d'une demi-journée.**

### MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE OPCA PL

#### Si vous êtes avocat salarié !

Adresser **avant de débiter votre formation** une demande de prise en charge auprès de [OPCA PL](#) (pour les avocats salariés) :

- demande en ligne : [www.servicesenligne.opcapl.com](http://www.servicesenligne.opcapl.com)
- Montants de la prise en charge : [cliquez-ici](#)
- par courrier postal : OPCA PL - Service Plan - 52 / 56 rue Kleber - 92309 Levallois-Perret Cedex
- accompagnée d'un devis, d'un plan détaillé de la formation choisie : [cliquez-ici](#)
- joindre une copie du dernier bulletin de salaire
- compléter la demande de prise en charge :

- [Demande préalable de prise en charge](#) (- de 10 salariés)
- [Demande préalable de prise en charge](#) (+ de 10 salariés)

## INFORMATIONS UTILES :

### LEXBASE :

- Numéro de déclaration d'activité : **11.75.35702.75**
- Contact : [Bérangère GUILLOT](#) / 06 46 39 60 33
- Mail : [lexbase.formation@lexbase.fr](mailto:lexbase.formation@lexbase.fr)
- Tél. : 01 44 79 93 01 - Fax : 01 44 79 93 11

### OPCA PL :

- [brochure d'information](#)
- contact DIF si vous avez une question : [cliquez-ici](#)

### FIF PL - Contacts section juridique :

- Emmanuelle DUMONT : [dumont@fifpl.fr](mailto:dumont@fifpl.fr) / Tél. : 01 55 80 50 37
- Philippe PELISSIER : [pelissier@fifpl.fr](mailto:pelissier@fifpl.fr) / Tél. : 01 55 80 50 49
- Yohan FOUQUET : [fouquet@fifpl.fr](mailto:fouquet@fifpl.fr) / Tél. : 01 55 80 50 11